UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR | ÉCOLE UNIVERSITAIRE DE RECHERCHE FACULTÉ DE DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

DL4T UCA DEEP LAW FOR TECH

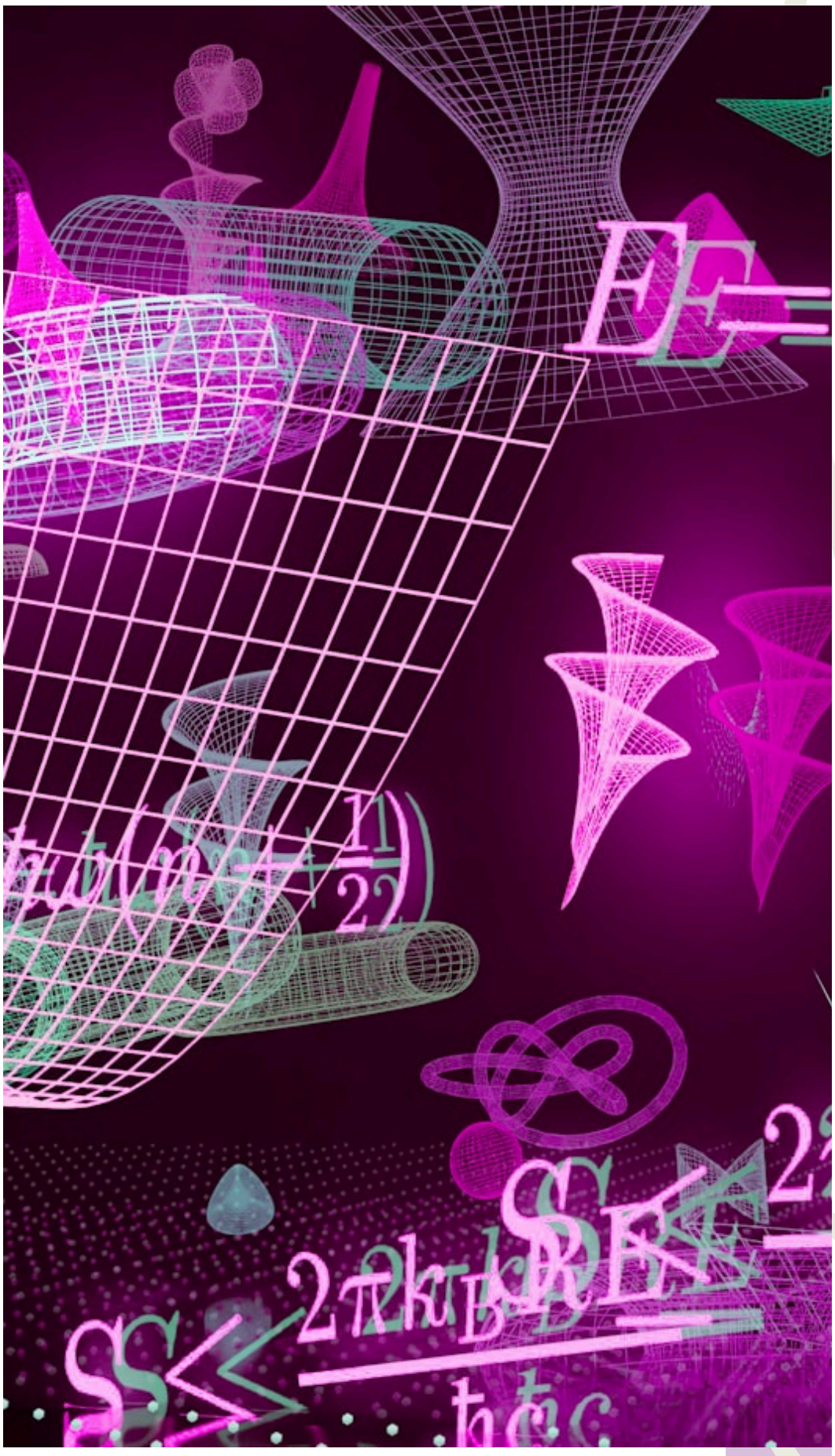
UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR | AI CLUSTER 3IA CÔTE D'AZUR

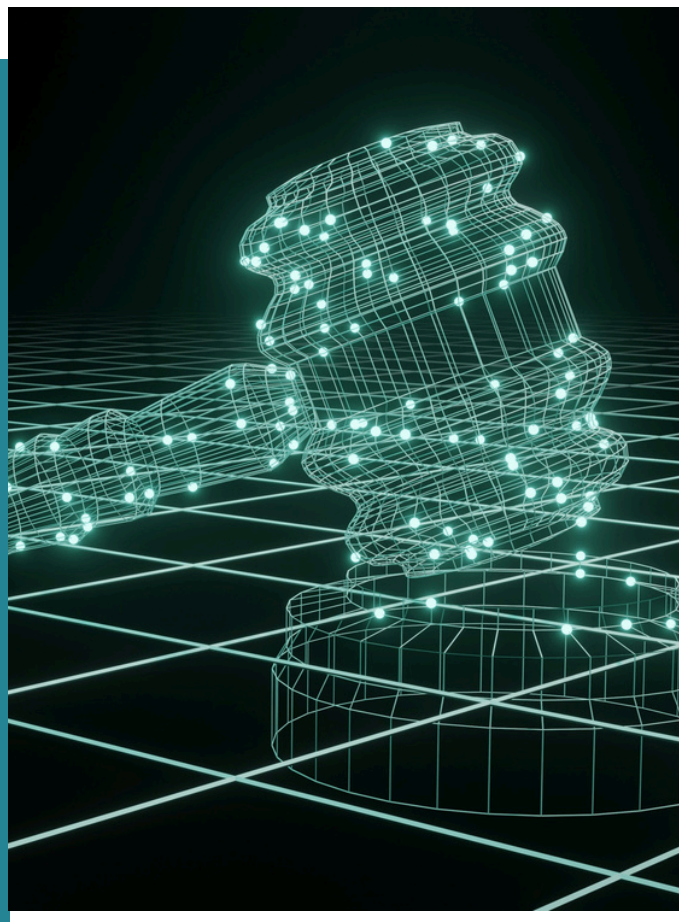
Gredeg

18-20 NOV. 2026

NICE

FACULTÉ DE DROIT ET SCIENCE POLITIQUE





PENSER L'IA
DÉCIDER AVEC L'IA
QUALIFIER L'IA

Programme complet sur https://dl4t.univ-cotedazur.fr

en partenariat avec

BARREAU DE NICE
ORDRE DES AVOCATS

Laboratoire de CYBERJUSTICE Laboratory

chaire 3IA côte d'azur DROIT économique & IA

18 - 20 novembre 2026

En 2026, la régulation de l'intelligence artificielle est devenue, sans conteste, une urgence politique et juridique. Pour le droit, le défi est considérable : comment continuer à qualifier, décider et protéger, lorsque les frontières entre réel, prédiction et simulation deviennent plus incertaines ? Pendant trois jours, chercheurs et acteurs de terrain se retrouveront à Nice pour mettre ces transformations à l'épreuve de leurs travaux, de leurs expériences et de leurs pratiques, autour de trois enjeux essentiels : comment penser l'IA ? Quelle place faut-il laisser à la décision algorithmique ? Enfin, quelles sont les nouvelles difficultés en termes de qualification juridique ?

PENSER L'IA
Mercredi 18 novembre 2026

Rencontre doctorale internationale, Nice-Montreal-Luxembourg
La première journée donne la parole à celles et ceux qui font de ces transformations leur objet de recherche. A la bibliothèque de la Faculté de droit et science politique, des doctorants d'Université Côte d'Azur, de l'Université de Montréal, de l'Université McGill et de l'Université du Luxembourg confronteront leurs travaux et leurs méthodes dans un dialogue international, avant que la réflexion ne se prolonge par un débat avec les acteurs économiques du collectif ENERGIA.

DÉCIDER AVEC L'IA
Jeudi 19 novembre

La transformation des mécanismes de résolution des conflits
Sous la direction des professeurs Karim Benyekhlef et Marina Teller, cette session abordera les développements les plus récents de la cyberjustice, avec un retour d'expérience en provenance du Québec. Le Pr Karim Benyekhlef fera un bilan des derniers outils déployés dans le champ judiciaire.
Lorsque les technologies interviennent du conseil jusqu'à la décision, que changent-elles à la pratique du droit ? Organisée en partenariat avec le Barreau de Nice et ouverte à la formation professionnelle, les débats réuniront magistrats, avocats, commissaires de justice et autres professionnels du droit.

QUALIFIER L'IA
Vendredi 20 novembre

Données synthétiques : nouvel horizon ou angle mort du droit des données ?
Le recours aux données synthétique donnera lieu à une tentative de qualification juridique, dans un contexte pluridisciplinaire, sous la direction de Mme Julie Charpenet et en collaboration avec des chercheurs de l'INRIA. Produites par modélisation, les données synthétiques invitent à réinterroger les distinctions sur lesquelles s'est construit le droit des données.
Elles soulèvent de nombreuses interrogations : permettent-elles de dépasser les contraintes du droit des données ou ne font-elles que déplacer les risques auxquels celui-ci entend répondre ?

Mercredi 18 novembre 2026

PENSER L'IA : RENCONTRE DOCTORALE INTERNATIONALE NICE - MONTRÉAL - LUXEMBOURG

Sous la direction scientifique de
***Karim BENYEKHLEF**, professeur, Université de Montréal, Titulaire d'une Chaire internationale 3IA Côte d'Azur*
***Marina TELLER,** professeure à Université Côte d'Azur, Directrice de la chaire 3IA Côte d'Azur "Droit économique et intelligence artificielle"*

PROGRAMME

10:00-12:00

salle de formation - Bibliothèque Universitaire campus Trotabas

L'INCIDENCE DE L'IA SUR LE DROIT EN LUI-MÊME: LES OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION (1ÈRE PARTIE)

L'hybridation de la décision assistée: de la conception humaine à l'intégration organisationnelle d'une IA juridique
Sébastien Meeùs, PhD Université de Montréal / Université Libre de Bruxelles

L'accès au droit à l'épreuve des transformations technologiques
Raphaël Pittet, PhD Université de Montréal / Université Côte d'Azur

14:00-18:00

salle de formation - Bibliothèque Universitaire campus Trotabas

L'INCIDENCE DE L'IA SUR LE DROIT EN LUI-MÊME: LES OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION (2E PARTIE)

La jurisprudence à l'ère computationnelle : une analyse des réseaux de citations des cours d'appel canadiennes
Ali Ekber Cinar, PhD Université McGill

Le (non-)recours à l'intelligence artificielle à la Juridiction unifiée du brevet (JUST-AI)
Tamar Khuchua, post-doctoral researcher Université du Luxembourg

L'INCIDENCE DE L'IA SUR LE DROIT EN ACTION: ADAPTATIONS JURIDIQUES ET RÉGULATION

Exclusion ou rémunération ? Le droit d'auteur après l'entraînement des modèles d'IA
Maryam Akhlaghi Kasani, PhD Université de Montréal

L'intelligence artificielle et la cybercriminalité organisée
Alaa Maraqa, PhD Université Côte d'Azur

Du référentiel volontaire à l'obligation : comment le droit rend-il contraignante la sobriété numérique ?
Mélanie Olivari, PhD Université Côte d'Azur

Penser la responsabilité pénale à travers l'IA : agence humaine, causalité et limites de l'imputation
Federico LA VATTIATA, PhD, Université du Luxembourg

Mercredi 18 novembre 2026

CONFÉRENCE Université - Entreprises

18:30 amphi 202 - campus Trotabas

FRÉDÉRIC LEVY, AVOCAT

Le droit a-t-il encore besoin d'avocats ?

L'intervenant ouvrira une réflexion à la croisée du droit, de l'économie et de la philosophie. Si l'IA peut demain mieux conseiller, anticiper et parfois décider, alors quelle place restera-t-il au jugement humain, à la responsabilité et à la contradiction ? Et au fond, qui aura demain le pouvoir de dire le droit ?

avec le collectif d'entreprises ENERGIA

PROGRAMME

Jeudi 19 novembre 2026

DÉCIDER AVEC L'IA : LA TRANSFORMATION DES MÉCANISMES DE RÉSOLUTION DES CONFLITS

Présidente d'honneur

***Christiane FERAL - SCHUHL**, avocate, médiatrice, ex-Présidente du CNB, ex-Bâtonnière de Paris*

Sous la direction scientifique de

***Karim BENYEKHLEF**, professeur, Université de Montréal, Titulaire d'une Chaire internationale 3IA Côte d'Azur*

***Marina TELLER,** professeure à Université Côte d'Azur, Directrice de la chaire 3IA Côte d'Azur "Droit économique et intelligence artificielle"*

en partenariat avec BARREAU DE NICE 1860 ORDRE DES AVOCATS

14h00-18h00

Palais Sarde, Vieux-Nice

MOTS D'ACCUEIL

14:00- 14:30
INTRODUCTION
JUSTICE : LES DÉFIS DE L'IA

***Christiane Feral-Schuhl,** Avocate, médiatrice*

14:45 - 15:30
OUVERTURE
DU CONSEIL À LA DÉCISION. LE MODÈLE-FRONTIÈRE DE LA CYBERJUSTICE

***Karim Benyekhlef,** Université de Montréal*

15:45 - 16:30
LE LABORATOIRE DE CYBERJUSTICE : REPOUSSER LES FRONTIÈRES DE LA RÉSOLUTION DES CONFLITS ?

Valentin Callipel, Avocat ; Chargé de mission du Laboratoire de cyberjustice, Univ. de Montréal

16:45 - 18:00 *ÉCHANGES AVEC LA SALLE*

PROGRAMME

Vendredi 20 novembre 2026

QUALIFIER L'IA : DONNÉES SYNTHÉTIQUES : NOUVEL HORIZON OU ANGLE MORT DU DROIT DES DONNÉES ?

Sous la direction scientifique de

***Julie CHARPENET**, maître de conférences à Université Côte d'Azur, Codirectrice du programme DL4T*

09:30-17:30
amphithéâtre Bonnecarrère, Campus Trotabas

PROGRAMME

09:30 - 10:00

Ouverture
Karim Benyekhlef, Université de Montréal

10:00 - 10:45

De la fabrication à la modélisation du réel : anatomie d'un nouvel objet numérique

Jean-Charles Régin, INRIA, Université Côte d'Azur

10:45 - 11:30

De l'innovation technologique à l'appréhension juridique : Anatomie d'un nouvel objet juridique

Liane Huttner, Université Paris Saclay
Marina Teller, Université Côte d'Azur
Mark Cole, Université du Luxembourg

Pause déjeuner

14:00 - 15:45

Qualifier l'inqualifiable ? Le statut juridique des données synthétiques

Julie Charpenet, Université Côte d'Azur
Christina Koumpli, Avignon Université

15:45 - 17:00

Contournement ou renforcement ? Le RGPD à l'épreuve des données synthétiques

Thibault Douville, Université de Caen
Emmanuel Netter, Université de Strasbourg

Programme complet sur https://dl4t.univ-cotedazur.fr

Photo de Brecht Corbeelsur Unsplash

INTERVENANTS

CHAIRE 3IA
CÔTE D'AZUR
2026



MARYAM AKHLAGHI KASANI

Doctorante Université de Montréal, Canada



KARIM BENYEKHLEF

Pr Université de Montréal, Dir. Laboratoire de cyberjustice, Chaire LexUM



VALENTIN CALLIPEL

Avocat; Chargé de mission du Laboratoire de cyberjustice, Univ. de Montréal



JULIE CHARPENET

MCF Université Côte d'Azur; co-directrice DL4T



ALI EKBER CINAR

Doctorant Université McGill, Canada



MARK COLE

Pr Université du Luxembourg



THIBAULT DOUVILLE

Pr Université de Caen



CHRISTIANE FERAL -SCHUHL

Avocate, médiatrice, ex-Présidente du CNB, ex-Bâtonnière de Paris



LIANE HUTTNER

MCF Université Paris Saclay

INTERVENANTS

CHAIRE 3IA CÔTE D'AZUR 2026



TAMAR KHUCHUA

Post doctoral researcher, Univ. Luxembourg



CHRISTINA KOUMPLI

MCF Avignon Université



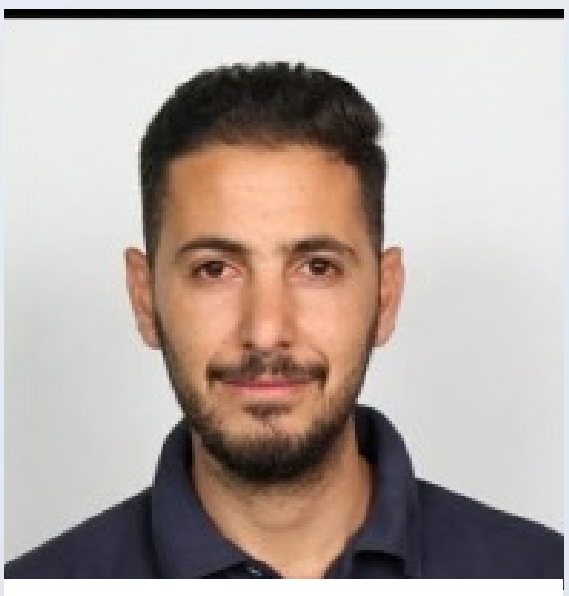
FEDERICO LA VATTIATA

Doctorant, Université du Luxembourg



FRÉDÉRIC LEVY

Avocat ; Associé fondateur chez Lexprime



ALAA MARAQA

Doctorant Université Côte d'Azur



SÉBASTIEN MEEÙS

Doctorant Université de Montréal - Université Libre de Bruxelles



EMMANUEL NETTER

Pr Université de Strasbourg



MÉLANIE OLIVARI

Doctorante Université Côte d'Azur

INTERVENANTS

CHAIRE 3IA CÔTE D'AZUR 2026



MARINA TELLER

Pr Université Côte d'Azur ; Co-directrice DL4T ; Chaire 3IA Côte d'Azur "Droit économique et IA"



RAPHAËL PITTET

Doctorant Université Côte d'Azur



JEAN-CHARLES RÉGIN

Pr Université Côte d'Azur ; Chaire 3IA Côte d'Azur "Décision Intelligence"

UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

FRANCE 2030 Initiative d'Excellence

En partenariat avec

Laboratoire de CYBERJUSTICE Laboratory

ORDRE DES AVOCATS BARREAU DE NICE 1860